

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2019**DCM N° 19-07-04-20****Objet : Soutien à la mise en œuvre de projets d'éducation populaire.****Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

Le Cri-Bij (Centre de renseignement et d'information – Bureau d'information jeunesse), soutenu et accompagné par la Ville de Metz, organise la 4^{ème} édition du festival CANAP', et propose le déploiement à titre expérimental d'un dispositif innovant, "la Boussole des Jeunes". Les Energies Urbaines proposent quant à elles la 8^e édition du festival Place à la Rue. Enfin, Zikamine reconduit son action à destination des jeunes publics dans le cadre du festival Zikametz. Aussi est-il proposé de soutenir l'ensemble de ces actions par l'attribution de subventions pour un montant total de **30 500 €**.

1. Les Festivals**Canap' #4**

Le samedi 5 octobre 2019, à l'Aérogare, l'association accompagnée par la Ville de Metz et l'ensemble des partenaires engagés à leurs côtés au titre du soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes en Moselle, proposera la 4^e édition du Festival Canap', manifestation promouvant et encourageant l'action des jeunes sur le territoire. Les trois précédentes éditions ont connu un succès croissant avec la participation de 300 jeunes et partenaires jeunesse en 2016, 650 en 2017, et plus de 800 l'année dernière. Temps de valorisation des initiatives prises par les jeunes de Moselle en général et de Metz en particulier, espace d'ébullition de projets, cet évènement est réalisé par, pour et avec les jeunes. Ils prennent en effet une part importante dans la conception, la programmation et la mise en œuvre de l'évènement.

Les objectifs de ce festival sont la promotion de nouvelles formes de solidarité et des projets de jeunes socialement innovants, d'améliorer et rendre positive l'image des jeunes, citoyens et acteurs de la société d'aujourd'hui et de demain. Outre le fait de permettre une rencontre et un échange entre jeunes porteurs de projets, cette manifestation vise à informer ces publics sur l'existence des dispositifs de soutien, d'accompagnement et de valorisation de leurs initiatives et engagements. Cette année, dans un nouveau cadre, le public pourra librement et gratuitement découvrir les animations présentant les projets originaux présentés par leurs jeunes porteurs. Rencontres, échanges et découvertes seront donc à l'honneur. De nombreux porteurs de projet désormais acteurs à part entière du territoire proposeront en outre leur

témoignage. Les visiteurs pourront par ailleurs se restaurer et de désaltérer en goûtant les préparations de jeunes porteurs de projet. Enfin, la journée s'achèvera par un concert dont l'affiche sera exclusivement constituée d'artistes accompagnés par les partenaires au titre du soutien à l'initiative. Parallèlement, la Ville de Metz y accueillera le 3^e et dernier jury Projets Jeunes de l'année.

Cette manifestation répond ainsi pleinement à la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de promouvoir l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes, de les rendre acteurs de leur territoire et de favoriser le rapprochement entre les jeunes et les partenaires associatifs et institutionnels. Le budget prévisionnel de cet événement s'élève à 65 500 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 8 000 €.

Place à la Rue

L'Association des Energies Urbaines organise la 8^e édition du Festival promouvant les cultures urbaines et l'engagement associatif. Cette édition se déroulera le 12, 13 et 14 septembre au Royal, rue Gambetta, et Place St Louis. Les principaux objectifs de cette manifestation gratuite sont les suivants : encourager les nouvelles générations à s'engager dans l'action associative au service de l'intérêt général, promouvoir les qualités pédagogiques et sociales des cultures urbaines, valoriser les talents locaux et leur offrir la possibilité de pratiquer en compagnie d'artistes confirmés. Pour cela, le public pourra assister à des démonstrations de danses et sports urbains par des pratiquants locaux et artistes reconnus, à des concerts et créations chorégraphiques originales, ou encore prendre part à des masters class dispensés par des collectifs professionnels. A l'instar des éditions précédentes, les Energies Urbaines travaillent en lien avec des associations du territoire messin, mais également des villes de Quattropole afin d'entretenir la coopération transfrontalière dans les différentes disciplines visées.

Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 25 000 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention d'un montant de 11 000 €.

Zikametz for kids

La Ville de Metz reconduit son soutien au festival Zikametz For Kids de l'association Zikamine au titre du développement et de la promotion des cultures urbaines. Cette année encore, l'association propose une programmation spécifique à destination des jeunes publics, visant à la découverte des musiques actuelles et à l'initiation à leur pratique, notamment à travers des ateliers de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). A cette occasion, Zikamine prendra notamment ses quartiers à l'Agora dans la semaine du 10 septembre, conformément à son souci de développer son action en lien avec les acteurs éducatifs du territoire, et de se rendre à la rencontre des publics.

Le coût total de l'action s'élève à 7 000 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association pour soutenir cette action.

2. L'action socioéducative

La Boussole des Jeunes est un dispositif expérimental porté par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Cette dernière a identifié le Cri-Bij comme porteur de l'action sur le territoire mosellan en général et messin en particulier. La Boussole des Jeunes est un service numérique destiné aux jeunes afin de mieux les informer dans les domaines de l'emploi, de la formation,

du logement, de la santé, ainsi que sur tout autre thème important pour le territoire. Son ambition est de créer le lien entre les publics de 16 à 30 ans qui ont des demandes et les professionnels qui portent les réponses. Afin de leur garantir un accès fiable et sécurisé à l'information, au plus près de chez eux. En conséquence, la Boussole des Jeunes innove et modernise les services d'information à la Jeunesse, en combinant les outils numériques et le maillage humain d'une part, et en visant les publics les plus éloignés de l'information d'autre part.

L'expérimentation porte sur quatre années d'exercice. Le coût prévisionnel global de sa mise en œuvre pour l'année 2019 s'élève à 183 800 €. Compte tenu de l'amélioration de la qualité du service déjà développé par l'association à Metz que prévoit cette action, il est proposé l'attribution d'une subvention de 10 000 € pour son déploiement.

Par ailleurs, dans le cadre de **l'Animation Estivale 2019**, par décision du Conseil Municipal du 29 mai 2019 :

- une subvention d'un montant de 4 250 € a été attribuée à l'association "Hockey Club de Metz". Il convient de remplacer l'identité de cette association par sa juste dénomination : "Metz Hockey Club".
- une subvention d'un montant de 820 € a été attribuée à l'association "Rugby Club de Metz Métropole ". Il convient de remplacer l'identité de cette association par sa juste dénomination: " Rugby Club de Metz Moselle ".

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la Charte de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement,

VU la Charte des Energies Urbaines,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de soutenir, d'encourager et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de promouvoir l'engagement associatif et l'éducation à la citoyenneté,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz de soutenir et promouvoir les disciplines relevant du champ des cultures urbaines et les talents locaux,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes au titre de la mise en œuvre des projets associés par les associations bénéficiaires et pour un montant total de **30 500 €** :
 - CRI-BIJ 18 000 €
 - Dont Canap #4 8 000 €*
 - La Boussole des Jeunes 10 000 €*
 - Association Energies Urbaines (*Place à la Rue*) 11 000 €
 - Association Zikamine (*Zikametz for Kids*) 1 500 €

- **D'AUTORISER** le versement de la subvention pour l'Animation Estivale 2019 de 4 250 €, initialement attribuée à l'association Hockey Club de Metz, à l'association Metz Hockey Club.

- **D'AUTORISER** le versement de la subvention pour l'Animation Estivale 2019 de 820 €, initialement attribuée à l'association Rugby Club de Metz Métropole, à l'association Rugby Club de Metz Moselle.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents ou pièces connexes à cette affaire et notamment les avenants et lettres de notifications portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de la faculté pour la Ville d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
 Commissions : Commission Sport et Jeunesse
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
 Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ